



Campagne Adage où renseigner le projet : DEP – Dispositifs départementaux DSDEN 24 – 1D

Musée d'Arts et d'Archéologie du Périgord - Rendez-vous au musée



LE PROJET

Description : Le MAAP, établissement municipal, reconnu « Musée de France » depuis 2002, se propose d'appréhender l'histoire des arts visuels de la Préhistoire à nos jours, par le biais de parcours thématiques et d'ateliers d'expérimentation, autour des collections permanentes et des expositions temporaires.

Domaines artistiques et culturels
Patrimoine - Mémoire - Archéologie
Arts visuels – Arts plastiques

LES PARTICIPANTS

Conseillers pédagogiques référents :

Sophie Le Signor, CPD arts plastiques, mission patrimoine et photographie, 1^{er} degré

Christian Brunet, Professeur relais Patrimoine et Musée, 2nd degré

Classes et niveaux : Tous niveaux

Zone géographique concernée : Département

Intervenants : Médiateurs du musée et intervenants extérieurs (artistes par exemple) en fonction du projet.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Visite du musée selon des parcours thématiques et de questionnements artistiques, historiques, scientifiques, culturelles) autour d'une collection.

Exemples : Les objets africains, les genres en peinture, les natures mortes, le paysage, le portrait.

Echanges avec des professionnels des arts et de la culture.

Pratiquer : Ateliers d'expérimentation plastique et de création (poétique, artistique).

Connaître : Se sensibiliser à un lieu (le Musée) et découvrir des œuvres d'art. Construire des repères culturels.

Comprendre et utiliser un vocabulaire spécifique.

Exprimer une émotion et un jugement critique.

Restitution envisagée : Réalisation d'œuvres artistiques et plastiques. Participation à des concours ou des festivals (Les Minis Muséophages pour le 1^{er} degré, les Muséophages pour le second degré ou Expoésie). Toute restitution envisagée dans les actions DAAC « Le musée en mouvement », « Bougeons sans bouger ! », « La classe, l'œuvre », « La nuit des musées », ou lors des JEP.

Étapes prévisionnelles :

- Jun 2024 : Prise de contact avec le MAAP. Poser les bases du projet (contenu et aspects financiers)
- En septembre 2024 : Vérifier la validation du projet sur Adage Veuillez contacter les partenaires, dès l'acceptation du projet, pour réserver les visites et organiser le programme.
- Pendant l'année 2024-2025 :
 - Visite du site et pratique (ateliers) selon le projet établi.
 - Exploitation en classe de la visite et des ateliers sous différentes formes selon le projet.
 - Restitution des différents travaux au cours de l'année.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	Recettes
Interventions de professionnels : se rapprocher de l'opérateur culturel ou de l'artiste pour connaître le taux horaire. Nb d'heures x taux horaire	Participation de l'école : Coopérative scolaire OCCE, association scolaire, association de parents d'élèves, amicale laïque...
Sorties : Entrée gratuite pour les écoles de Périgueux Hors Périgueux : <ul style="list-style-type: none">• billetterie : 2,5 € / enfant,• gratuit pour les enseignants et accompagnateurs.	Pass culture : contacter le partenaire culturel pour envisager une prise en charge partielle par le pass culture et pré réserver dès à présent !
Frais de fonctionnement :	Subventions de la commune : à solliciter
Frais de déplacement des élèves : indiquer le tarif bus (reste à la charge de l'école)	Subventions de la communauté d'agglomération : à éventuellement solliciter
	Subventions du département
	Subventions de la région : voir avec l'opérateur culturel ou l'artiste
	Autres apports : écrire ici l'apport de la DRAC (voir avec l'opérateur culturel ou l'artiste)
	Financement demandé à la DAAC rectorat de Bordeaux

Renseignements :

- Marie-Claude Rage, correspondante DAAC pour la Dordogne, marie-claude.rage@ac-bordeaux.fr
 - Sophie Le Signor, CPD Arts plastiques, 1^{er} degré sophie.lesignor@ac-bordeaux.fr
 - Christian Brunet : professeur-relais musée et patrimoine de Dordogne, 2nd degré Christian.Brunet@ac-bordeaux.fr
 - Nathalie Renckly-Lichtenberg, Responsable du Service des Publics au MAAP, nathalie.renckly@perigueux.fr
05-53-06-40-70
- Pour en savoir plus : <https://www.perigueux-maap.fr>